Ordonnance Souveraine n° 3.539 du 18 novembre 2011 décernant la Médaille de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque.

ALBERT II PAR LA GRACE DE DIEU PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance souveraine n° 294 du 16 octobre 1950 instituant une Médaille de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille en Vermeil de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

Mlles Lorena Ballestra, Bénévole à la Section Secourisme,

Christine Boggiano, Bénévole à la Section Infirmière,

M. Serge Dautrebande, Bénévole à l'Amicale des Donneurs de Sang,

Mme Huguette Lavagna, Bénévole à la Section Secourisme.

M. Jean-Charles Manie, Bénévole à la Section Infirmière.

ART. 2.

La Médaille en Argent de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

MM. Eric Brissart, Secouriste Militaire,

Angelo Castronovo, Bénévole à la Section Secourisme,

Norbert Fassiaux, Secouriste Militaire,

Pascal Joly, Secouriste Militaire,

Philippe MELANDRI, Médecin et Chef des Urgences du Centre Hospitalier Princesse Grace et du Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (S.M.U.R.),

Noël OLIVIERI, Secouriste Militaire,

Mme Marie-Ange Sainson, épouse Chollier, Bénévole à la Section Infirmière.

Art. 3.

La Médaille en Bronze de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

Mme Mélody Collomb, épouse Escudier, Bénévole à la Section Secourisme,

MM. Roberto Costato, Commissaire du Comité de la Croix-Rouge italienne de Vintimille (Italie),

Robert Escudier, Bénévole à la Section Secourisme,

Patrice Jacob, Secouriste Militaire,

Fabrizio La Rocca, Inspecteur des secouristes de la Croix-Rouge italienne de Bordighera (Italie),

Mmes Claire Lathbury, épouse Saxby, Bénévole à la Section Secourisme,

Anne-Marie Lemarchand, épouse Picaud, Bénévole à la Section Croix-Rouge du Centre Hospitalier Princesse Grace.

Chantal Mansot, épouse Stapffer, Bénévole à la Section Infirmière,

M. Giovanni Marro, Inspecteur des Secouristes de la Croix-Rouge italienne de Limone (Italie),

Mme Loredana Merogno, Responsable d'équipe adjoint de la Croix-Verte italienne,

MM. Walter Muscatello, Inspecteur des Secouristes du Comité de la Croix-Rouge italienne de Vintimille (Italie),

Roberto Ocozia, Adjoint au Responsable du Comité de la Croix-Rouge italienne de Vintimille (Italie),

Mlle Georgia Podesta, Responsable d'équipe de la Croix-Verte italienne de Taggia (Italie),

Mme Huguette Retouse, épouse Le Vigouroux, Bénévole à la Section Croix-Rouge du Centre Hospitalier Princesse Grace,

M. Serge Sepe, Secouriste Militaire.

Art. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille onze.

ALBERT.

Par le Prince, Le Secrétaire d'Etat : J. Boisson.

٠